

## **Avis adopté**

Séance plénière du 14 octobre 2025

# ***La santé mentale et bien être des enfants et des jeunes : un enjeu de société***

## **Déclaration du groupe des Non-inscrits**

L'avis présenté par Helno Eyriey au nom de la commission des affaires sociales et de la santé met en lumière ce problème majeur et souvent mal pris en compte qu'est la santé mentale des jeunes.

Ces difficultés doivent pouvoir être mieux exprimées, avec moins de retenue, que ce soit dans les cercles familiaux, scolaires ou médicaux, avec un entourage plus à l'écoute et mieux informé pour détecter les signaux d'isolement et les changements de comportement.

Le recours à des professionnels est parfois indispensable et la mise en place de mon "parcours psy" par l'assurance maladie permet cette prise en charge sans discrimination financière. L'accès aux psychiatres reste difficile surtout dans certains territoires et mérite une attention toute particulière des pouvoirs publics et des professionnels de santé.

Bien sûr l'impact des réseaux sociaux et de leurs contenus nous interpellent et nous inquiètent à juste titre. L'exposition permanente à des modèles idéalisés altère l'estime de soi, alimente l'anxiété et favorise les troubles dépressifs.

Cet avis recommande plusieurs mesures de régulation et de restrictions pour tout simplement mieux dormir, mieux apprendre, retrouver des activités physiques et des relations sociales moins virtuelles.

La régulation des contenus des plateformes est indispensable et celles-ci doivent en être responsables, tout en ayant l'obligation de financer un contrôle indépendant.

Il n'est pas question, au nom de la liberté d'expression, d'accepter une autorisation de manipulation et de destruction de jeunes individus fragiles et pas du tout préparés pour lutter contre l'addiction aux écrans.

Où est le progrès quand une société accepte de voir sacrifier une partie de sa jeunesse ?

Il est urgent de prendre ces mesures au niveau national et européen, tout en regardant l'efficacité de nouveaux dispositifs mis en place dans d'autres pays. Nous avons une réaction trop tardive alors qu'il faut anticiper avec des outils efficaces pour pouvoir lutter contre de futures dérives.

Nous tenons à saluer la participation des jeunes pour enrichir cet avis et nous les remercions pour leur investissement et la qualité des échanges sur un sujet aussi sensible. Eux aussi par leur mobilisation dans les collèges et les lycées, doivent porter cette valeur de solidarité envers les plus fragiles.

Cet avis n'est pas qu'une liste de mesures : il propose un véritable changement de regard.

Nous remercions le rapporteur, les membres de la commission et l'administration pour l'ensemble de ce travail et la qualité de cet avis.

**Notre groupe votera ce texte.**